

Demande de tests moléculaires pour HCV-HBV

Identification du patient

Médecin demandeur
Caché + signature

Indications reprises dans la nomenclature :

Hépatite C (sur sang EDTA)

PCR Hépatite C qualitative

- Enfant né de mère HCV+ (1x max)
- Confirmation de sérologie positive (1x max)
- Hépatite clinique et/ou altération des tests hépatiques chez patient immuno-compromis (1x max endéans les 3 mois de l'apparition des symptômes)
- Accident par piqûre avec le sang de personne HCV+ (1x max dans les 3 mois)

PCR hépatite C quantitative

- Suivi de traitement (4x max)

Génotypage Hépatite C

- Initialisation d'un traitement (1x)

Hépatite B (sur sang EDTA)

PCR hépatite B quantitative

- Initialisation d'un traitement (3x 1^{ère} année)
- Suivi de patient chronique traité (2x/an)
- Altération des tests hépatiques chez porteur chronique (2x/an)

Indications non reprises dans la nomenclature

Les analyses seront tarifées au patient !

A faire signer par le patient : « Je déclare avoir reçu des informations claires sur l'utilité de réaliser les analyses demandées. Ces analyses n'étant pas remboursées par la sécurité sociale, je marque mon accord pour en supporter le coût qui me sera facturé par le laboratoire »

Date : le

Signature :

- PCR HCV qualitative (64 Euros)
- PCR HCV quantitative (96 Euros)
- Génotypage HCV (128 Euros)
- PCR HBV quantitative (96 Euros)